



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Procès-verbal du Conseil d'Administration

Université

Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou

Références de la session

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
2	14/07/2021	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*** Pièces jointes :**

CD-ROM portant:

- Copie, sous format PDF, du présent procès-verbal, signée et visée ;
- Copies des documents annexés.

Textes de référence

1. Décret exécutif N° 03-279 du 23 août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université (Art. 10 au 19) ;
2. Courrier de M. le Secrétaire Général N° 226/SG/MESRS du 17 février 2016 ;
3. Courrier de M. le Secrétaire Général N° 438/SG/MESRS du 28 mars 2016 ;
4. Courrier de M. le Secrétaire Général N° 951/SG/MESRS du 28 juin 2016 ;
5. Courrier de M. le Secrétaire Général N° 425/SG/MESRS du 18 mars 2018 ;
6. Note de M. le Secrétaire Général N° 1627/SG/MESRS du 28 novembre 2018.
7. Note de M. le Secrétaire Général N° 735/SG/MESRS du 02Mai2021.



Domaines de délibération du conseil d'administration de l'université



Conformément à l'article 13 du décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, le conseil d'administration délibère sur :

1. les plans de développement à court, moyen et long terme de l'université,
2. les propositions de programmation des actions de formation et de recherche,
3. les propositions de programmes d'échange et de coopération scientifique nationaux et internationaux,
4. le bilan annuel de la formation et de la recherche de l'université,
5. les projets de budget et les comptes de l'université,
6. les projets de plan de gestion des ressources humaines de l'université,
7. les acceptations des dons, legs, fondations, donations et subventions diverses,
8. les acquisitions, ventes ou locations d'immeubles,
9. les emprunts à contracter,
10. les projets de création de filiales et de prises de participation,
11. l'état prévisionnel des ressources propres à l'université et les modalités de leur utilisation dans le cadre du développement des activités de formation et de recherche,
12. l'utilisation, dans le cadre du plan de développement de l'université des revenus provenant des prises de participation et de la création de filiales,
13. les accords de partenariat avec les divers secteurs socio-économiques,
14. le règlement intérieur de l'université,
15. le rapport annuel d'activités de l'université présenté par le secteur.

Le conseil d'administration étudie et propose toute mesure susceptible d'améliorer le fonctionnement de l'université et de favoriser la réalisation de ses objectifs.

I. Les membres désignés



- Nom et Prénom	Secteur	Emargement
BENIAICHE Abdelkrim	Représentant du Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	
KOUBA Ali	Représentant du Ministre chargé des Finances	
LOUHI Rachid	Représentant du Ministre chargée de la Formation et de l'Enseignement Professionnels	
LAALAOUI Ahmed	Représentant du Ministre chargé de l'Education Nationale	
AOUCI Mustapha	Représentant du Ministre chargé du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale	
NASRI Abdesslem	Représentant de l'Autorité chargée de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative	
MOUKHTARI Mohamed	Représentant du Ministre chargé de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière	R/DSP S
ABED Rabah	Représentant du Ministre chargé de la Justice	
ADJABI Kada	Représentant du Ministre chargé du Commerce	
GOUMAZIANE Nabila	Représentante du Ministre chargée de la Culture et des Arts	
BALAH Mustapha	Représentant du Ministre chargé de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville	
ACHOURI Nadjib	Représentant du Ministre chargé de l'Industrie	
TAZKA Hamida	Représentante du Ministre chargée de l'Agriculture, du Développement Rural	
RABHI Smail	Représentant du Ministre chargé des Travaux Publics et des Transports	
DJENNANE Farid	Représentant du Wali	

II. Les membres élus



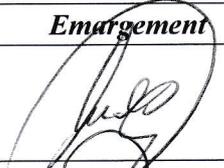
<i>Nom et Prénom</i>	<i>Organes</i>	<i>Emargement</i>
DENOUN Hakim	Représentant élu des Enseignants de la Faculté de Génie Electrique et de l'Informatique	
FERROUK Mohamed	Représentant élu des Enseignants de la Faculté de Génie de la Construction	
BOUDIAF Malika Ep Nait Kaci	Représentante élue des Enseignants de la Faculté des Sciences Biologiques et des Sciences Agronomiques	
CHALLAH Sid Ahmed	Représentant élu des Enseignants de la Faculté de Médecine	
NAHI Mourad	Représentant élu des Enseignants de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales	
ZOUICHE Nabila	Représentante élue des Enseignants de la Faculté des Lettres et des Langues	
ABRIKA Belaid	Représentant élu des Enseignants de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et Science de Gestion	
BIDOUHANE Fazia Ep Khellas BEDOUHENE	Représentante élue des Enseignants de la Faculté des Sciences	
IRZIL Elkahina	Représentante élue des Enseignants de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques	
BENYAOU Madjid	Représentant élu du corps des Maitres Assistants	
HAMAZ Mohamed	Représentant élu du corps des Maitres Assistants	
HACHMI El Hacène	Représentant élu des Fonctionnaires Administratifs, Techniques et de Service	
AMIAR Hamid	Représentant élu des Fonctionnaires Administratifs, Techniques et de Service	

III. Les membres du Conseil de Direction



<i>Nom et Prénom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Emargement</i>
BOUDA Ahmed	Recteur de l'Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou	
BOUBKEUR Fatiha Ep AMIROUCHE	Vice Recteur chargée de la Formation Supérieure de Post-Graduation de l'Habilitation Universitaire & de la Recherche Scientifique	
BELKAID Mohammed Said	Vice Recteur chargé des Relations Extérieures de l'Animation et la Communication et des Manifestations Scientifiques	
MITICHE Moh Djerdjer	Vice Recteur chargé du Développement de la Prospective et de l'Orientation	
ASMA Farid	Vice Recteur chargé de la Formation Supérieure de Graduation de la Formation Continue et des Diplômes	
MOHELLEBI Dalila EP MATMAR	Doyenne de la Faculté des Sciences Economiques Commerciales et Sciences de Gestion	
BOUTABA Farid	Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales	
IGLOULI Mohamed	Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques	
KARA Redouane	Doyen de la Faculté de Génie Electrique et de l'Informatique	
ZOUAOUI Salah	Doyen de la Faculté de Génie de la Construction	
HAMAZ Abdelghani	Doyen de la Faculté des Sciences	
METAHRI Mohmmmed Said	Doyen de la Faculté des Sciences Biologiques et des Sciences Agronomiques	
KHELIFA Arezki	Doyen de la Faculté des Lettres et des Langues	
TALEB Ammar	Doyen de la Faculté de Médecine	
CHALALI Karim	Secrétaire Général de l'université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou	

IV. Les participants aux travaux du Conseil d'Administration

Nom et Prénom	Qualité	Emargement
MEGROUCHE Yahia	Sous Directeur du budget et de la comptabilité	
KHENDEK Radia	Sous Directrice des personnels et de la Formation	
AMIAR Hamid	Sous directeur des moyens et de la maintenance	
CHIKIDENE Baya	Sous Directrice des activités Culturelles et Sportives	
HAKEM Sadjia	Responsable de la bibliothèque l'université	
BELAID ALi	Responsable des systèmes et réseaux d'informations et de communication	
BELAOUECHE Mourad	Secrétaire Général de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et Sciences de Gestion	
BOUMAZA Lamia	Secrétaire Générale de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales	
NAAR Chabha	Secrétaire Générale de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques	
SI YOUCEF Houria	Secrétaire Générale de la Faculté du Génie Electrique et de l'Informatique	
SOUKI Moussa	Secrétaire Général de la Faculté du Génie de la Construction	
CHABI Samia	Secrétaire Générale de la Faculté des Sciences	
SAADI Fatah	Secrétaire Général de la Faculté des Sciences Biologiques et des Sciences Agronomiques	
BOUBCHIR Akli	Secrétaire Général de la Faculté des Lettres et des Langues	
HIROUCHE Sid Ali	Secrétaire Général de la Faculté de Médecine	

3. Membres au conseil d'administration absents

N°	Nom et prénom	Qualité
1	LALAOUI Ahmed	Représentant du ministre chargé de l'éducation nationale
2	BALAH Mustapha	Représentant du ministre chargé de habitat ,de l'urbanisme et de la ville.
3	ACHOURI Nadjib	Représentant du ministre chargé de l'industrie.
4	RABHI Smail	Représentant du ministre chargé des travaux publics et des transports.
5	CHALLAH Sid Ahmed	Représentant élu des enseignants faculté de médecine
6	ZOUICHE Nabila	Représentante élue des enseignants faculté des lettres et des langues.
7	IRZIL El Kahina	Représentante élue des enseignants faculté de droit et sciences politiques.

II- Ordre du jour de la session

1. Formation.

- Formation pédagogique en graduation
- Formation post-graduée et recherche scientifique.

2. GESTION BUDGETAIRE.

- Récapitulatif des dépenses budgétaires 2020.
- Budget 2021.
- Projet de budgets supplémentaires 2021 et de budget 2022,2023 et 2024.



III-Déroulement des travaux de la session :

Point n° 01 : Formation

Présentation du dossier



*1.1. Formation pédagogique en graduation

La présente section a pour objet de donner quelques indicateurs sur les activités pédagogiques de l'année universitaire 2020-2021 au niveau de l'université Mouloud Mammeri de TiziOuzou. Il concerne tous les aspects pédagogiques liés aux deux premiers cycles des formations (cycle licence et cycle master) tels que l'effectif total des étudiants, le taux d'encadrement et les offres de formation. Est aussi développé dans ce rapport le protocole de gestion des activités pédagogiques dans un environnement marqué par la pandémie CoViD-19.

1. Effectif total des étudiants

En ce qui concerne l'année universitaire 2020-2021, l'université Mouloud Mammeri de TiziOuzou compte 57951 étudiants inscrits en graduation (1^{er} cycle LMD, 2^{ème} cycle LMD et sciences médicales) parmi lesquels 2400 étudiants inscrits en post-graduation (Doctorat 3^{ème} cycle et doctorat en sciences en comptabilisant ceux qui ont dépassé le nombre d'années d'inscription). Le taux de croissance annuel des effectifs reste stable autour de 4%.

Sur l'effectif total des étudiants en graduation, 93.3% évoluent en régime LMD dont 25.67% en cycle master. Les sciences médicales ne représentent que 6.7% des effectifs en graduation. La population féminine reste dominante avec un taux de plus de 63.63%. On compte aussi 492 étudiants étrangers ce qui représente un taux de 0.85% par rapport au nombre total des étudiants en graduation.

La structure selon les grands domaines scientifiques se présente comme suit : 35% des étudiants évoluent en lettres et sciences humaines, 17% en économie et gestion et 48% en sciences expérimentales.

2. Effectif des diplômés

L'université a enregistré pour l'année 2019-2020 un total de 12653 diplômés dont 406 (3.2%) en sciences médicales, 7037 (55.62%) en licence LMD et 5210 (41.18%) en master LMD. Les diplômés des sciences médicales et ceux de master sont effectivement sortants contrairement à l'écrasante majorité des détenteurs du diplôme de licence LMD se sont inscrits aux études de second cycle au sein même de l'université Mouloud Mammeri de TiziOuzou.

3. Encadrement

En matière d'encadrement pédagogique, notre université dispose d'un effectif de 2113 enseignants permanents dont 613 (29.01%) de rang magistral et enregistre chaque année une légère amélioration au plan quantitatif du fait de l'existence d'offre de recrutement de quelques dizaines de postes. Néanmoins, pour assurer tous les enseignements par des enseignants permanents, il faudrait disposer d'un effectif théorique de 3864 enseignants permanents, au regard de la norme universellement admise (1 enseignant pour 15 étudiants), soit un manque de 1751 enseignants permanents qui sera comblé par le recours à la vacance.

4. Offres de formation

En plus des trois formations des sciences médicales (Médecine, pharmacie et médecine dentaire), nous assurons au sein de l'université Mouloud Mammeri de TiziOuzou 217 formations LMD dont 82 formations de licence et 135 formations de master. Presque tous les domaines sont présents : Sciences de la matière, Sciences et technologies, Mathématiques et informatique,

Sciences de la nature et de la vie, Sciences de la terre et de l'univers, Architecture et urbanisme, Sciences économiques, de gestion, financières et commerciales, Droit et sciences politiques, Sciences humaines et sociales, Langue et littérature arabes, Langue et culture amazighes, Lettres et langues étrangères.



5. Gestion spécifique des activités pédagogique sous CoViD-19

a. Le protocole cadre et protocole spécifique

La gestion de l'année 2020-2021 sous CoViD-19 a été réalisée selon un mode opératoire cadre établi par la tutelle et complété par un protocole spécifique à l'université de TiziOuzou. C'est un mode opératoire modifiable selon l'évolution de la situation et perfectible suivant l'émergence des nouvelles idées de bonnes pratiques en se conformant aux exigences sanitaires et pédagogiques

b. Les exigences sanitaires et pédagogiques

Le plan de travail est établi et évolue sur la base :

- des exigences sanitaires : respect des normes de distanciation dans les locaux pédagogiques, dans les résidences universitaires et lors du transport des étudiants, aération des espaces, port de bavettes, nettoyage permanent, réduction de la circulation dans les espaces communs, restauration type à emporter,
- des exigences pédagogiques : accomplissement du programme des enseignements, encouragement de l'enseignement à distance, adaptation des modalités d'enseignement en présentiel, adaptation des emplois du temps, accomplissement des travaux pratiques, diversification du système d'évaluation, adaptation du système de progression si nécessaire, optimisation de l'utilisation des espaces pédagogiques, rationalisation des délais de clôture de l'année,
- de la situation réelle sur le terrain : taux d'avancement pédagogique, taux d'occupation et de concentration dans les espaces pédagogiques, moyens en infrastructure, moyens matériels, moyens humains, degré d'implication de la communauté universitaire, degré de circulation de l'information,

c. Cellules de coordination

Mise en place dans chaque département une cellule d'accompagnement à l'enseignement à distance. Ces cellules ont pour missions :

- Assister les enseignants lors de la conception des cours en ligne,
- Etre à l'écoute et répondre aux réclamations des étudiants et des enseignants, formulées sur la plateforme dédiée à ce sujet et accessible en se connectant au site web de l'université,
- Assurer l'information permanente sur l'évolution de la programmation des activités pédagogiques.

Par ailleurs, la concertation avec la communauté estudiantine est toujours de mise en organisant des réunions des comités pédagogiques et en recevant les comités des étudiants.

Le bon fonctionnement des activités pédagogiques de l'année 2020-2021s'effectue grâce à l'adhésion et la mobilisation de toute la communauté universitaire.

d. Déroulement des activités pédagogiques

En ce qui concerne les dispositions pédagogiques, le système est adapté à la circonstance. On peut citer en autres les recommandations suivantes :

- Assurer des cours/TD en complément à l'enseignement à distance. Il n'est pas nécessaire d'assurer les cours et les TD en séances séparées.

- Possibilité de réduire le temps d'enseignement sous forme présentielle aux étudiants ajournés. Adapter l'enseignement sous forme de révision pour examens.
- L'étudiant n'est pas obligé de se présenter aux cours et aux TD sous forme présentielle, il peut se contenter uniquement de la formation à distance.
- Programmer des séances de cours, de TD et de TP sous forme vidéo à l'intérieur de l'université. Utiliser les espaces pédagogiques traditionnelles et les restaurants universitaires de campus.
- Prévoir une version CD ou papier des cours en ligne pour les étudiants ne pouvant pas se connecter.
- Programmer les enseignements par demi-journée sans changement d'espace pédagogiques. Ceci présente les avantages suivants :
 - o augmente la plage de temps réservée au travail personnel des étudiants,
 - o réduit les déplacements dans les couloirs,
 - o désencombre les bibliothèques et les salles de lecture,
 - o permet l'optimisation du transport suburbain vers les villages, la moitié des étudiants viennent le matin pour repartir à midi et l'autre moitié viennent le soir,
 - o désengorge les restaurants universitaires de campus

L'année universitaire 2020-2021 a été lancée pour les nouveaux bacheliers le 15 décembre 2020 et pour les autres étudiants le 3 janvier 2021 pour la plupart des départements.

Les enseignements du premier et du second semestre ont été finalisés dans la majorité des départements, et les examens ont eu lieu dans la moitié au moins des départements.

L'université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou envisage de recevoir un chiffre avoisinant les 11000 nouveaux bacheliers et se prépare en conséquence. La première étape étant les journées portes ouvertes virtuelles prévues du 24 au 26 juillet, et la seconde représente les inscriptions en ligne prévues du 27 juillet au 19 septembre 2021.

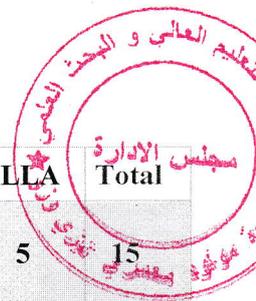
***1/2 Formation post-graduée et recherche scientifique.**

Madame la Vice Recteur chargée de la Formation Supérieure de Troisième Cycle, l'Habilitation Universitaire, la Recherche Scientifique et la Formation Supérieure de Post-Graduation (ci-après désignée Vice Recteur/PGRS), est ensuite intervenue sur le volet post-graduation et recherche scientifique.

L'intervention a porté sur les trois points suivants :

1. La post-graduation et l'habilitation universitaire,
2. La recherche scientifique,
3. La position de l'UMMTO dans le classement mondial des universités.

Concernant les bilans de la post-graduation, madame la Vice Recteur/PGRS a repris les bilans chiffrés détaillés des inscriptions et/ou soutenances (Tableau 5) de Doctorat en sciences, Doctorat 3ème cycle LMD, Magister, mais aussi des formations doctorales DESM et DEMS en sciences médicales. Les chiffres de l'habilitation universitaire ont également été présentés. Les bilans ont concerné les années 2019-2020 et 2020-2021. Le tableau 3 ci-dessous, présenté en réunion du conseil d'administration (CA), complète et corrige le tableau 3 correspondant figurant en page 9 du rapport présenté en vue du CA.



	ST	SM	MI	SNV	SEGC	DSP	LLE	SHS	LCA	LLA	Total
Nombre de soutenances de Magister	/	/	/	/	3	3	4	/	/	5	15
Nombre de doctorants LMD	137	74	136	125	154	94	78	189	62	85	1134
Nombre de doctorants en sciences	254	82	106	223	121	238	83	10	104	67	1288
Nombre de soutenances de doctorat (LMD)	12	9	18	7	3	15	1	5	0	10	80
Nombre de soutenances de doctorat en sciences	19	12	4	10	13	46	5	2	9	13	133
Nombre de soutenances d'Habilitation Universitaire	18	14	5	17	12	20	15	/	5	12	118

Tableau 3 complété et corrigé : Récapitulatif des inscriptions/soutenances de doctorat LMD, Doctorat en sciences et Habilitation universitaire

Madame la Vice Recteur a aussi présenté les bilans détaillé des concours en vue de la formation doctorale ouvertes à l'UMMTO au titre de l'année 2020-2021, tout en insistant sur le nombre très élevé des candidats inscrits au concours relativement au nombre de postes ouverts (plus de 41x) en situation sanitaire contrainte par la COVID 19, ce qui a été engendré un déploiement logistique extraordinaire pour l'organisation de ces concours.

Concernant le volet Recherche scientifique, madame la Vice Recteur/PGRS a axé son intervention sur 5 points : les laboratoires, les projets de recherche, la production scientifique, les revues de l'établissement et les manifestations scientifiques. Les bilans descriptifs chiffrés des laboratoires ont été introduits.

Toujours dans le volet Recherche scientifique, madame la Vice Recteur/PGRS a présenté les revues de l'établissement, puis le bilan chiffré des manifestations scientifiques réalisées en 2021 dans le cadre des laboratoires de recherche. Enfin, un bilan descriptif de la production scientifique visible de l'UMMTO a été présenté. Il s'agit, comme l'a indiqué madame la Vice Recteur/PGRS dans sa présentation, du profil des publications résumées à partir à partir du site Scimagoir.com. Il apparait que la production visible de l'UMMTO, porte sur 148 revues internationales indexées dans Scopus, et concernant en majorité les domaines ST, MI, et sciences médicales. Le domaine des sciences humaines et sociales étant quasiment absent.

Dans le troisième et dernier point de son intervention, madame Vice Recteur/PGRS a présenté la position de l'UMMTO dans deux classements des universités mondiales :

- Le classement 'Ranking Web of Universities' (<https://www.webometrics.info/en>)
- Le classement SCimago (<https://www.scimagoir.com/>)

Les éléments présentés ont montré clairement que l'université de TiziOuzou a du retard à rattraper en matière de recherche, relativement aux universités nationales, en particulier les universités voisines.

Madame la Vice Recteur/PGRS a clôturé son intervention en présentant des graphiques retrospectives de l'évolution du classement de l'UMMTO depuis 2013 à ce jour. Alors que l'UMMTO avait un classement intéressant entre 2013 et 2016, Il y apparait clairement une décadence entre 2017 et 2020. Puis un rebond entre 2020 et 2021, ce qui laisse présager, peut être, une nouvelle renaissance de la recherche. Enfin, concernant la visibilité de l'UMMTO sur le Web, madame la Vice Recteur a souligné que des dispositions ont été prises par Monsieur le Recteur conjointement avec le centre des réseaux pour palier à l'urgence de cette question, par la refonte du site web de l'université dont projet en cours.

Le débat qui a suivi l'intervention de madame la Vice Recteur/PGRS a porté essentiellement sur la recherche scientifique. Les questions ont concerné:

- Le taux d'affiliation des enseignants chercheurs aux laboratoires
- Le budget FNR, le budget des doctorants, les budgets alloués aux laboratoires, les financements de publications,

A la question concernant le taux d'affiliation des enseignants chercheurs aux laboratoires, Le chiffre de 1614 chercheurs affiliés aux laboratoires (soit 76% de l'effectif des enseignants-chercheurs) a été avancé. Et même si ce chiffre est tout à fait plausible comme l'a souligné Monsieur le Recteur dans sa réponse, il nous a interpellés et une vérification à posteriori a été faite, qui a permis de mettre à jour une coquille qui s'est glissée dans le texte. Le chiffre de 1614 chercheurs affiliés aux laboratoires inclut 576 doctorants, ce qui ramène le taux d'affiliation des enseignants-chercheurs aux laboratoires de recherche, à 49,12%.

Aux questions liées aux budgets, la Vice Recteur/PGRS a répondu en invitant les enseignants chercheurs à se rapprocher du service de la recherche du VRPGRS, pour les accompagner dans leurs démarches.

Résolutions

.Après un large débat riche et enrichissant, le conseil d'administration a adopté à la majorité des membres:

- Le plan et bilan de formation graduée et post graduée et recherche scientifique.

Point n° 02 : Gestion budgétaire

Présentation du dossier

***2/1 Situation financière exercice budgétaire 2020 :**

-Section I :

-Montant des crédits ouverts est de : 6 686 300 000.00 DA

-Montant des dépenses est de : 6 571 121 815.34 DA



-Reliquat dégagé est de : **115 178 184.66 DA**

-Ce qui représente un taux de consommation de : **98.27%**

-Section I I:

-Montant des crédits ouverts est de : 273 540 000.00 DA

-Montant des dépenses est de : 220 109 040.76 DA

-Reliquat dégagé est de : **53 430 959.24 DA**

-Ce qui représente un taux de consommation de : **80.46%**

-Section I et Section II I:

-Montant des crédits ouverts est de : 6 959 840 000.00 DA

-Montant des dépenses est de : 6 791 230 756.10 DA

-Reliquat dégagé est de : **168 609 143.90 DA**

-Ce qui représente un taux de consommation de globale de : **97.57%**

***2/2 Dotation budgétaire 2021 par section et par structure:**

-Rectorat :

Section I :Le montant des crédits ouverts est de : 6 139 920 000.00 DA

Section II :Le montant des crédits ouverts est de : 195 380 000.00 DA

-Faculté :

Section I :Le montant des crédits ouverts est de : 125 000 000.00 DA

Section II :Le montant des crédits ouverts est de : 309 700 000.00 DA

De ce qui précède la dotation du rectorat représente un taux de **93.58%** par contre celle des facultés représente un taux de **6.42%** et l'importance de cette différence est justifié par le fait que les traitements et salaires ne sont pas décentralisés et que quelque chapitres de la section 2 ne sont pas aussi décentralisés (21-25,21-26,21-28,21-27 et le 21-17)

***2/3 Projet de budget supplémentaire 2021 et projets budget 2022,2023 et**

2024:



1/ Projet de budget supplémentaire 2021

-Le budget initial est de : 6 770 000 000.00 DA

-Le budget supplémentaire est de : 611 956 000.00 DA

Le montant de la section I est de 520 240 000.00 DA et celui de la section II est de 15 160 000.00 DA

2/Projet de budget de fonctionnement 2022:

-Le projet de budget de fonctionnement est de : **7 265 780 000 ,00 DA**

Le montant de la section I est de 6 731 200 000.00 DA et celui de la section II est de 534 580 000.00 DA

3/Projet de budget de fonctionnement 2023:

-Le projet de budget de fonctionnement est de : **7 626 000 000 DA**

Le montant de la section I est de 7 053 400 000.00 DA et celui de la section II est de 572 600 000.00 DA

4/Projet de budget de fonctionnement 2024:

-Le projet de budget de fonctionnement est de : **8 013 456 250 DA**

Le montant de la section I est de 7 398 456 250.00 DA et celui de la section II est de 615 000 000.00 DA

Résolution :

Après un large débat riche et enrichissant, le conseil d'administration a adopté à la majorité des membres:

- La situation financière de l'année 2020.

-Budget supplémentaire 2021.

-Projet de budgets 2022,2023 et 2024.

Conclusions des travaux :

-Résolutions approuvées

- Adoption de la situation financière de l'année 2020.
- Adoption du Budget supplémentaire 2021.
- Adoption du projet de budgets 2022,2023 et 2024.
- Le plan et bilan de formation graduée et post graduée et recherche scientifique.

La séance fut levée à 14h.

Le président du conseil d'administration.

رئيس مجلس الإدارة
جامعة مولود معمري تيزي وزو
الأستاذ: بن يعيش عبد الكريم



Le secrétaire de la séance

الأمين العام لجامعة
مولود معمري تيزي وزو
السيد: شعالي كريم

